



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Contrôle technique des véhicules

Question écrite n° 51064

Texte de la question

M. Pierre Ducout attire la bienveillante attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur le contrôle technique des voitures conduites par des retraités effectuant moins de 5 000 kilomètres par an. Il apparaît que cette mesure est le plus souvent mal supportée par cette catégorie de la population, car disposant de peu de ressources. En conséquence, il lui demande s'il n'est pas possible d'envisager ces contrôles au kilométrage (tous les 30 000 kilomètres, par exemple), ce qui serait suffisant pour les actifs et les retraités.

Données clés

Auteur : [M. Ducout Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51064

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1997